



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

Lundi 25 septembre 2017, à 20h00 à Boveresse, halle de gymnastique

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2017
4. Modification partielle du plan d'aménagement local de Môtiers – Secteur Aéroport
5. Restitution des avoirs des comités d'école
6. Crédit supplémentaire de fr. 25'000.- pour finaliser l'étude de faisabilité d'une structure d'accueil préscolaire unique
7. Crédit de fr. 91'000.- pour la modernisation et l'automatisation du réservoir de Buttes
8. Crédit de fr. 100'000.- pour la rénovation du hangar des Oeuillons
9. Crédit de fr. 170'000.- pour la réfection d'un appartement au collège des Bayards
10. Crédit de fr. 194'700.- pour la réfection du wellness du CSR
11. Communications du Conseil communal
12. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
13. Résolutions
14. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 6 septembre 2017 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour